

#GroupeAGRICA

Communiqué de Presse

Paris, le 11 avril 2022

Résultats annuels 2021 : entre dynamisme commercial, investissements et pilotage ajusté, le Groupe AGRICA renforce sa solidité financière

- Chiffre d'affaires assurantiel en survenance : 646 millions d'euros, en progression de 6 % par rapport au chiffre d'affaires comptable 2020
- Chiffre d'affaires assurantiel comptable : 626 millions d'euros, en progression de 3 % par rapport à 2020
- Fonds propres combinés des IP : 981 millions d'euros
- Marge de solvabilité estimée : 207 %, + 20 points par rapport à 2020
- Actifs gérés pour le Groupe AGRICA (IP+IRC) : 9,5 milliards d'euros, soit + 6,9 % par rapport à 2020
- Plus-values latentes des portefeuilles du Groupe : 1 204,2 millions d'euros, soit + 8,2 % par rapport à 2020

▪ Une année de croissance commerciale...

L'année 2021 a été marquée par **une croissance de l'activité sur l'ensemble du périmètre assurantiel du Groupe AGRICA**. Porté par des réalisations commerciales notables, tant en santé qu'en prévoyance et en retraite supplémentaire, le chiffre d'affaires global en survenance s'établit à **646 millions d'euros**, dont **45 millions d'euros d'affaires nouvelles**, soit **une hausse de près de 6 %** par rapport à 2020.

Cette dynamique de croissance est portée notamment par la **contribution significative de l'activité retraite supplémentaire**. Celle-ci a été rendue possible grâce aux évolutions liées à la mise en conformité avec la loi PACTE. Deux nouveaux régimes de retraite supplémentaire ont été mis en place en 2021, l'un **pour les coopératives d'utilisation de matériel agricole (CUMA)** au 1^{er} avril, et l'autre pour les **salariés non-cadres de la production agricole et des entrepreneurs des territoire (EDT)** au 1^{er} juillet. Avec l'adhésion de **41 000 entreprises**, les régimes ont généré un chiffre d'affaires supplémentaire de plus de **10 millions d'euros**. Les versements individuels facultatifs (VIF) ont également enregistré un montant record de collecte pour atteindre plus de **17 millions d'euros** sur l'ensemble des produits de retraite supplémentaire du Groupe.

L'activité épargne retraite a également été marquée en fin d'année par la **création d'un premier fonds de retraite professionnelle supplémentaire (FRPS) dédié aux salariés de la production agricole** : le FRPS CPCEA RETRAITE SUPPLÉMENTAIRE. Il s'agit de la première société d'assurance créée par le Groupe AGRICA.

Des travaux ont également été menés tout au long de l'année par l'institution CCPMA PRÉVOYANCE, dédiée aux salariés des organismes professionnels agricoles, pour **la création d'un FRPS** prévue en 2022. L'institution a par ailleurs obtenu en novembre 2021 **l'agrément branche 22** pour l'intégration des unités de comptes dans son futur Plan d'Épargne Retraite (PER). Les travaux de mise en conformité se poursuivent pour sa mise en place effective en juillet 2022.

La croissance commerciale présente en outre de bons résultats sur les activités grands comptes, avec le **gain de 15 appels d'offres**, notamment avec l'appui du courtage, le référencement sur les branches du **machinisme agricole (SDLM)**, de **la transformation de la volaille (ITV)**, et grâce également à l'efficacité du réseau des agences commerciales sur l'ensemble du territoire.

La collecte en épargne salariale et retraite du Groupe AGRICA via sa filiale **AGRICA ÉPARGNE** est de **19,9 millions d'euros**, en progression de **25 %** par rapport à 2020.

Ces résultats viennent confirmer la pertinence de la stratégie d'extension de l'activité vers les **branches affinitaires**. Ils soulignent aussi l'adéquation du positionnement du Groupe sur le marché de l'assurance collective et sa capacité à élaborer des **offres sur-mesure adaptées aux attentes des entreprises**, en développant ses investissements tout en maîtrisant ses taux de gestion, qui s'établissent selon les institutions de **17 à 20 %**.

- **... malgré un exercice impacté par une sinistralité accrue**

À l'instar du marché, et dans la continuité de l'exercice précédent, l'année 2021 s'est inscrite à son tour dans le contexte de la crise sanitaire de la Covid-19.

Des phénomènes déjà observés l'an passé se sont ainsi poursuivis, avec **un volume très important d'arrêts de travail** et leur impact retardé lié aux franchises longues, une **augmentation du nombre de décès et une sinistralité en santé toujours en forte hausse**. Conséquence anticipée des difficultés rencontrées en 2020, l'année 2021 aura été celle du **rattrapage des consommations de soins**, retardées notamment par les épisodes de confinement, et des effets de l'instauration du **100 % santé**, les dépenses en dentaire augmentant par exemple de **30 %**.

Le Groupe ayant essentiellement des accords collectifs, il ne peut bénéficier du rôle d'amortisseur souvent joué par les contrats individuels et commercialisés par d'autres acteurs de la Place.

- **Un pilotage renforcé et solidaire au plus près du monde agricole**

Les évolutions du marché de l'assurance, combinées aux effets de la crise sanitaire, ont mis en exergue la nécessité pour AGRICA de piloter de manière toujours plus précise et efficace son activité assurantielle.

La taille bilancielle du Groupe et de sa SGAPS le conduit à mettre en place un **pilotage trimestriel assurantiel Solvabilité 1 et 2** auprès de ses conseils d'administration, gage d'un suivi responsable et réactif par la Profession dans un environnement toujours plus évolutif et plus volatil. Ainsi, les impacts des mesures de redressements tarifaires décidées depuis 2019 par les Conseils d'administration des institutions de prévoyance du Groupe pourront être mieux appréciés tant sur leurs délais d'effectivité que sur l'amélioration structurelle des marges.

- **Une solvabilité en progression réaffirmant la solidité d'AGRICA**

La crise sanitaire a particulièrement impacté les salariés non-cadres de la production agricole, mais également le secteur coopératif agricole dans son ensemble. Un **soutien** et un **plan de sortie de crise** ont ainsi été mis en place dans les différentes institutions de prévoyance du Groupe, au travers desquels s'est exprimée pleinement la **solidarité** du Groupe.

Ce soutien est en grande partie à l'origine de la détérioration de la marge technique sur les risques santé, arrêt de travail et décès. Les investissements majeurs effectués en 2021 dans le cadre du développement des activités d'épargne retraite (Loi PACTE, FPRS), gage d'un positionnement sur l'activité épargne, sont autant d'éléments qui ont conduit à un résultat net part du Groupe après impôts de **- 62 millions d'euros**. Pour autant, l'impact reste modéré grâce aux bons résultats financiers qui permettent à **la marge de solvabilité estimée de passer au-dessus de 200** et de s'élever pour la SGAPS AGRICA PRÉVOYANCE à **207 %**

(normes Solvabilité 2), soit **20 points de plus qu'en 2020**.

Ce niveau de solvabilité va encore se renforcer, porté par la création du second FRPS du Groupe. Les fonds propres sociaux et prudentiels restent de haut niveau.

- **Des performances financières solides et durables**

Les actifs gérés par le Groupe AGRICA, dans le respect des critères ISR fixés, s'élèvent à **9,5 milliards d'euros**. Le rendement global servi est de **3,5 %**, supérieur à la tendance de la place. Ces bons rendements n'ont pas obéré les plus-values latentes qui sont en hausse de **8,2 % à 1 204 millions d'euros** fin 2021.

Ces résultats confirment la solidité financière du Groupe et favorisent la capacité d'investissement, garante de la durabilité du modèle économique.

- **Retraite complémentaire : collecte en hausse et poursuite de l'engagement dans le cadre de l'Alliance professionnelle Retraite**

Dans le cadre de l'Alliance professionnelle Retraite Agirc-Arrco, la section professionnelle AGRICA a reçu directement **2,6 milliards d'euros de cotisations** (hors cotisations UNEDIC et ASF) en retraite complémentaire, recouverts par le réseau des caisses de Mutualité Sociale Agricole (MSA), et a versé **2,81 milliards d'euros de prestations**.

Suite à la décision de la fédération Agirc-Arrco, l'ensemble des entreprises affiliées à la MSA sont depuis le 1^{er} janvier 2021 rattachées à la section professionnelle AGRICA de l'Alliance professionnelle, soit **272 635 entreprises (+ 4,34 % par rapport à 2020)**.

Le Groupe AGRICA a par ailleurs été sélectionné par la fédération Agirc-Arrco pour créer au sein de son site d'Angers un des deux **Centres de Relation Client de l'Alliance professionnelle Retraite**, comme celui du Groupe PRO BTP à Mérignac. Opérationnel en mai 2022, ce centre verra son effectif passer 16 à 50 conseillers.

Ces deux événements majeurs, intervenus en 2021, confortent la **reconnaissance de la mission professionnelle** du Groupe AGRICA au travers de sa section professionnelle Alliance Professionnelle, et sa **contribution active** au projet global de l'Alliance professionnelle Retraite.

Dans cet esprit de mutualisation, les premières **Journées Action sociale de l'Alliance professionnelle Retraite** se sont tenues en octobre 2021. Elles ont permis de faire émerger de premières pistes de travail sur la stratégie partagée par les six groupes professionnels membres.

Outre ces réflexions communes, l'action sociale est en pleine transformation, de plus en plus objectivée, massifiée. Et **AGRICA continue à répondre aux spécificités de ses ressortissants**, notamment en **milieu rural**, sur ses axes prioritaires en s'appuyant sur son réseau de proximité et ses partenaires, en particulier la Mutualité Sociale Agricole. Le Groupe poursuit ses actions en faveur des plus fragiles, de **l'inclusion**, de la lutte contre le **handicap**, de **l'aide aux aidants**, en relayant l'action communautaire Agirc-Arrco à destination des salariés en entreprise.

À propos du Groupe AGRICA

www.groupagric.com

Le Groupe AGRICA est l'interlocuteur privilégié des entreprises et des salariés agricoles en matière de retraite complémentaire, d'épargne, de prévoyance et de santé. Avec près de 712 000 bénéficiaires d'une pension de retraite complémentaire à ce jour et plus d'1 million de cotisants dans 273 000 entreprises, AGRICA est le groupe de référence du monde agricole. Les entreprises clientes d'AGRICA appartiennent aux différents secteurs du monde agricole, telles que les entreprises de production, les coopératives, les organisations professionnelles agricoles et activités connexes.

CONTACT PRESSE

Claire Cesbron

Groupe AGRICA

Tél : 01.71.21.53.07.

communication@groupagric.com

En application de la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, nous tenons à vous informer que vos données à caractère personnel font l'objet d'un traitement. Elles sont traitées dans une base de données nous permettant de créer des listes de contacts afin de pouvoir vous envoyer des communications.

Vous pouvez exercer vos droits en cliquant directement sur les liens ci-dessous :

- Cliquez ici pour exercer votre droit à l'effacement permettant le retrait de vos données de la base de données
- Cliquez ici pour exercer votre droit de portabilité
- Cliquez ici pour exercer votre droit d'accès et de rectification
- Cliquez ici si vous souhaitez ne plus recevoir de communiqués de presse, ou de communication de notre part

Vous pouvez également exercer vos droits en vous adressant au Délégué à la Protection des Données du Groupe AGRICA par courrier électronique à l'adresse : dpo.blf@groupagric.com ou par courrier postal à l'adresse : Groupe AGRICA, Direction Déléguée Maîtrise des Risques, 21, rue de la Bienfaisance, 75382 Paris Cedex 08.